

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00523

Numéro SIREN : 542 069 158

Nom ou dénomination : BASF FRANCE SAS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2022 sous le numéro de dépôt 28289



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

BASF France S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
BASF France S.A.S.

49, avenue Georges Pompidou - 92593 Levallois-Perret Cedex

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

BASF France S.A.S.

49, avenue Georges Pompidou - 92593 Levallois-Perret Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société BASF France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASF France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe « Changement de méthode » qui expose un changement de méthode comptable lié à l'application de la recommandation de l'ANC relative à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 juin 2022

KPMG S.A.

Didier Oger

Associé

BASF France

***Rapport annuel de l'exercice clos le
31 décembre 2021***

SOMMAIRE

	Pages
BILAN	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat (en liste)	4
ANNEXE	
1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1. Présentation de la société	8
1.2. Faits marquants de la société	8
2. Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Règles générales	9
2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles	10
2.3. Immobilisations financières	13
2.4. Stocks	13
2.5. Créances et Dettes	14
2.6. Provision	14
2.7. Reconnaissance du chiffre d'affaires	16
3. Tableaux de l'annexe	17
3.1. Tableau des immobilisations	18
3.2. Détail des amortissements	19
3.3. Liste des filiales et participations	20
3.4. Informations sur les stocks	21
3.5. État des échéances des créances et dettes	22
3.6. Charges à payer	23
3.7. Produits à recevoir	23
3.8. Charges et Produits constatés d'avance	23
3.9. Écarts de conversion	24
3.10. Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	24
3.11. Charges et produits exceptionnels	25
3.12. Ventilation de l'impôt par nature	26
3.13. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	27
3.14. Effectif moyen	28
3.15. Engagements financiers	29
3.16. Provisions inscrites au bilan	30
4. Notes sur le bilan et le compte de résultat	32
4.1. Capitaux propres	32
4.2. Chiffre d'affaires	34
4.3. Charges et produits d'exploitation et financiers	35
4.4. Transfert de charges d'exploitation et financières	35
5. Autres informations	36

SOMMAIRE

	Pages
5.1. Informations sur les dirigeants	36
5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	36
5.3. Engagements de retraite	36
5.4. Événements postérieurs à la clôture	37

BILAN ACTIF

Rubriques

	Montant Brut 31 décembre 2021 €	Amortissements 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2020 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	29 702 046	29 219 158	482 888	533 214
Fonds commercial	171 421 197	50 864 472	120 556 725	123 259 834
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	8 742
Total immobilisations incorporelles:	201 123 243	80 083 630	121 039 613	123 801 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	16 929 760	-	16 929 760	16 561 012
Constructions	154 892 186	140 118 664	14 773 522	15 020 953
Installations techniques, matériel, outillage	94 863 126	80 028 465	14 834 661	16 198 156
Autres immobilisations corporelles	23 599 657	19 822 634	3 777 023	4 083 921
Avances et acomptes	27 916 370	-	27 916 370	8 326 655
Total immobilisations corporelles:	318 201 099	239 969 763	78 231 336	60 190 697
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations	387 596 755	71 634 849	315 961 906	1 008 954 163
Prêts	119 994	-	119 994	254 990
Autres immobilisations financières	260 313	-	260 313	369 605
Total immobilisations financières:	387 977 062	71 634 849	316 342 213	1 009 578 758
ACTIF IMMOBILISE	907 301 404	391 688 242	515 613 162	1 193 571 245
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	9 577 989	-	9 577 989	8 888 562
En-cours de production de biens	1 352 850	-	1 352 850	931 695
Produits intermédiaires et finis	15 828 448	744 417	15 084 031	12 781 339
Marchandises	32 849 037	1 293 614	31 555 423	28 241 991
Total stocks et en-cours:	59 608 324	2 038 031	57 570 293	50 843 587
Avances et acomptes versés sur commandes	237 922	-	237 922	86 583
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	312 152 610	570 155	311 582 455	291 503 639
Autres créances	450 825 240	-	450 825 240	27 283 147
Total créances:	762 977 850	570 155	762 407 695	318 786 786

BILAN ACTIF

Rubriques

	Montant Brut 31 décembre 2021 €	Amortissements 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2020 €
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	6 418 389	-	6 418 389	9 342 598
ACTIF CIRCULANT	829 242 485	2 608 186	826 634 299	379 059 554
Ecart de conversion actif	51 419	-	51 419	60 321
TOTAL GÉNÉRAL	1 736 595 308	394 296 428	1 342 298 880	1 572 691 120

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé: 264 338 181)	264 338 181	264 338 181
Primes d'émission, de fusion, d'apport	182 292 327	182 292 327
Réserve légale	9 438 330	9 433 598
Autres réserves	8 536 711	8 536 711
Report à nouveau	17 522 816	15 442 689
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (perte) ou bénéfice	(19 524 933)	94 643
Total situation nette:	462 603 432	480 138 149
Provisions réglementées	10 862 578	10 118 461
CAPITAUX PROPRES	473 466 010	490 256 610
Emprunt obligataire	337 000 000	337 000 000
AUTRES FONDS PROPRES	337 000 000	337 000 000
Provisions pour risques	6 273 376	5 960 456
Provisions pour charges	63 871 164	54 655 132
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 144 540	60 615 588
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes financières divers	6 118 724	183 035 248
Total dettes financières :	6 118 724	183 035 248
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	179 568	103 076
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 876 328	313 960 338
Dettes fiscales et sociales	48 847 166	45 683 006
Total dettes d'exploitation:	386 723 494	359 643 344
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	68 334 151	142 014 889
Total dettes diverses:	68 334 151	142 014 889
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	304 250	18 741
DETTES	461 660 187	684 815 298
Ecart de conversion passif	28 143	3 624
TOTAL GÉNÉRAL	1 342 298 880	1 572 691 120

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques	France 31 décembre 2021	Exportation 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
	€	€	€	€
Ventes de marchandises	1 531 004 991	78 991 098	1 609 996 089	1 081 238 109
Production vendue de biens	94 467 343	152 371 730	246 839 073	182 581 605
Production vendue de services	20 106 919	46 125 554	66 232 473	60 424 738
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 645 579 253	277 488 382	1 923 067 635	1 324 244 452
			Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
			€	€
Production stockée			2 400 202	(5 185 799)
Production immobilisée			755 982	628 824
Subventions d'exploitation			(13 589)	82 427
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 465 466	20 940 563
Autres produits			2 515 897	2 626 175
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 948 191 593	1 343 336 642
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 450 118 143	911 172 533
Variation de stock (marchandises)			(3 890 230)	708 532
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			117 850 780	83 241 230
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 283 854)	176 897
Autres achats et charges externes			181 594 136	150 179 939
Total charges externes:			1 744 388 975	1 145 479 131
Impôts, taxes et versements assimilés			11 122 831	15 938 276
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			68 786 167	70 822 589
Charges sociales			49 200 379	52 378 725
Total charges de personnel:			117 986 546	123 201 314
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 696 639	8 020 682
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 358 343	1 249 484
Dotations aux provisions			17 008 495	6 569 944
Total dotations d'exploitation:			30 063 477	15 840 110
Autres charges			9 567 062	10 960 785
CHARGES D'EXPLOITATION			1 913 128 891	1 311 419 616
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			35 062 702	31 917 026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
	€	€
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	1 067 953	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	41 970	32 861
Autres intérêts et produits assimilés	106	9 606
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	63 806 990	52 906
PRODUITS FINANCIERS	64 917 019	95 373
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17 038 533	2 737 902
Intérêts et charges assimilées	4 736 296	21 685 515
CHARGES FINANCIÈRES	21 774 829	24 423 417
RÉSULTAT FINANCIER	43 142 190	(24 328 044)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	78 204 892	7 588 982
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	424 078	5 728 154
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 592 542	95 426 912
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 968 255	5 547 502
PRODUITS EXCEPTIONNELS	88 984 875	106 702 568
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 380 968	5 630 422
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	135 277 794	66 939 476
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	35 528 214	32 735 874
CHARGES EXCEPTIONNELLES	187 186 976	105 305 772
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(98 202 101)	1 396 796
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 121 281	1 990 559
Impôts sur les bénéfices	(2 593 557)	6 900 576
TOTAL DES PRODUITS	2 102 093 487	1 450 134 583
TOTAL DES CHARGES	2 121 618 420	1 450 039 940
(PERTE) OU BÉNÉFICE	(19 524 933)	94 643

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1.	Présentation de la société	8
1.2.	Faits marquants de la société	8
2.	Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1.	Règles générales	9
2.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles	10
2.3.	Immobilisations financières	13
2.4.	Stocks	13
2.5.	Créances et Dettes	14
2.6.	Provision	14
2.7.	Reconnaissance du chiffre d'affaires	16
3.	Tableaux de l'annexe	17
3.1.	Tableau des immobilisations	18
3.2.	Détail des amortissements	19
3.3.	Liste des filiales et participations	20
3.4.	Informations sur les stocks	21
3.5.	État des échéances des créances et dettes	22
3.6.	Charges à payer	23
3.7.	Produits à recevoir	23
3.8.	Charges et Produits constatés d'avance	23
3.9.	Écarts de conversion	24
3.10.	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	24
3.11.	Charges et produits exceptionnels	25
3.12.	Ventilation de l'impôt par nature	26
3.13.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	27
3.14.	Effectif moyen	28
3.15.	Engagements financiers	29
3.16.	Provisions inscrites au bilan	30
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	32
4.1.	Capitaux propres	32
4.1.1.	Capital social	32
4.1.2.	Tableau de variation des capitaux propres	33
4.2.	Chiffre d'affaires	34
4.3.	Charges et produits d'exploitation et financiers	35
4.3.1.	Rémunération des commissaires aux comptes	35
4.3.2.	Résultat financier	35
4.4.	Transfert de charges d'exploitation et financières	35
5.	Autres informations	36

Sommaire Annexe aux états financiers

5.1.	Informations sur les dirigeants	36
5.1.1.	Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction	36
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	36
5.3.	Engagements de retraite	36
5.4.	Événements postérieurs à la clôture	37

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

1.2. Faits marquants de la société

Changement de méthode

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifié le 5-11-2021, BASF France SAS a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. C'est un changement de réglementation comptable.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 1 990 216 €. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres. Effet du changement sur les capitaux propres d'ouverture

Au titre du changement de méthode comptable, BASF France SAS a ajusté sa provision au titre de ce changement de réglementation, en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021, selon le détail ci-après :

Report à nouveau Crédit 1 990 216
Provision pour pensions et obligations similaires Débit 1 990 216

Contrôle fiscal

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 et 2020.

Opérations de restructuration

Le Groupe BASF a entrepris en 2020 un projet de réorganisation des services fonctionnels. Le coût global de cette réorganisation a été estimé et provisionné dans les comptes sociaux au 31.12.2021.

Par ailleurs, l'atelier Nitrique de Roussillon (division performance polyamides) s'est arrêté au premier semestre 2021 et est en cours de démolition. Les frais associés ont été constatés en charge et les coûts restants à venir ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice.

Acquisitions et cessions

BASF France SAS a vendu en date du 30 juin 2021 la totalité des actions de la société BASF Performance Products France SAS à la société Sun Chemicals Group Cooperatief U.A.

En date du 1er février 2021, la société Performance Polyamides SAS a été fusionnée au sein de BASF France SAS avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 sur le plan comptable et fiscal. Performance Polyamides est devenue une Division de BASF France SAS suite à sa fusion/absorption en date du 1er février 2021.

Chapitre 2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Principes généraux

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.1. Règles générales (suite)

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2021, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat et aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- Les frais de recherche et de développement,
- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Le fonds commercial,
- Autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable.
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique.
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre.
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité).
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Immeuble - Gros Oeuvre 20 à 25 ans
- Constructions, agencements et aménagements divers 10 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Installation Technique et Matériel 8 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Amortissement dérogatoire

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Est également considéré comme amortissement dérogatoire l'écart d'amortissement entre le calcul sur le mode de dépréciation linéaire et le mode dégressif.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation :

- chaque année pour les actifs incorporels
- en cas d'indice de perte de valeur pour les actifs corporels

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

Le mali-technique est comptabilisé en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.3. Immobilisations financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue et de la capacité bénéficiaire de la filiale.

2.4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure au second terme.

En outre, les stocks dormants sont comptabilisés avec une dépréciation à 100% lorsque les stocks sont identifiés comme étant à détruire.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.5. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances clients lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées, clients faisant l'objet d'une procédure judiciaire ou mis en demeure.

Dans ce contexte une provision est constituée à hauteur de 100% de la créance initiale HT.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.6. Provision

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.6. Provision (suite)

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions réglementées relatives aux amortissements dérogatoires figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en résultat exceptionnel.

Le montant de la dotation s'élève à 2 330 873 € et le montant de la reprise est de 1 136 930 € pour un solde de 6 424 914 € sur l'exercice 2021.

Les provisions pour hausse de prix sont calculées par articles et conformément à la règle fiscale. Le calcul de la Dotation a été effectué sur l'ensemble des produits stockés. Ci-dessous les montants comptabilisés sur les cinq dernières années et à reprendre année après année :

2017 : 543 384 €
2018 : 659 329 €
2019 : 539 378 €
2020 : 329 832 €
2021 : 1 938 059 €

Provision Environnementale

Une pollution de sous-sol et de la nappe phréatique a été identifiée sur le site de Clermont de l'Oise en 2006.

Conformément à la législation, le site étant classé Seveso et ayant obtenu la certification ISO 14001, une annonce publique de la pollution a été faite ainsi qu'un engagement de tout mettre en œuvre pour y remédier.

Le suivi du traitement de la pollution est effectué par un prestataire externe et des compétences internes au groupe.

Les traitements sont adaptés en fonction de l'analyse des résultats, des actions entreprises et des événements climatiques.

Une adaptation des différentes méthodes de traitement des sols est effectuée en fonction des résultats et peut conduire à une variation des coûts estimés restants à engager.

Montant 01/01/2021 : 4 667 K€ ; Dotations : 68 K€ ; Reprises : 84 K€ ; solde 31.12.2021 : 4 652 K€

Remise de fin de Campagne et accord Commercial

La division Agro accorde à la plupart de ses clients, dans le respect de la loi Egalim, des remises sur le chiffre d'affaires lié à des produits spécifiques et autorisés par la loi, baptisées "remises de fin de campagne", dont le montant final est déterminé à la fin de la campagne.

Par ailleurs, les accords de coopération personnalisés désignent diverses actions d'ordre commercial assurées par les distributeurs ou coopératives pour le compte de BASF France dans le cadre de la promotion des produits phytosanitaires BASF.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.1. Tableau des immobilisations**

Rubriques	Début d'exercice €	Provision €	Acquisitions €	Virement €	Diminutions €	Fin d'exercice €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	188 213 760	-	12 918 225	-	8 742	201 123 243
Terrains	16 561 012	-	368 748	-	-	16 929 760
Constructions sur sol propre	124 796 461	-	1 503 108	(233 320)	62 850	126 470 039
Const. Install. générales, agencements, aménagements	27 519 902	-	93 515	(808 730)	-	28 422 147
Install. techniques, matériel et outillage industriels	89 556 732	-	5 007 548	(672 462)	373 615	94 863 127
Installations générales, agencements, aménagements	4 690 844	-	-	-	-	4 690 844
Matériel de transport	1 663 264	-	97 213	(74 580)	40 876	1 794 181
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 420 612	-	628 414	(75 456)	9 850	17 114 632
Immobilisations corporelles en cours	8 326 655	-	21 594 964	1 864 548	140 700	27 916 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	289 535 482	-	29 293 510	-	627 891	318 201 101
Participations	1 125 701 012	-	-	-	738 104 256	387 596 756
Prêts et autres immobilisations financières	624 594	-	164 848	-	409 135	380 307
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 126 325 606	-	164 848	-	738 513 391	387 977 063
TOTAL GÉNÉRAL	1 604 074 848	-	42 376 583	-	739 150 024	907 301 407

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.1. Tableau des immobilisations (suite)****3.2. Détail des amortissements****AMORTISSEMENTS**

Rubriques	Début d'exercice €	Dotations & Transferts (+) €	Reprises & Transferts (-) €	Fin d'exercice €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 159 509	73 182	1 523	35 231 168
Constructions sur sol propre	137 295 410	2 827 546	4 293	140 118 663
Const. Install. générales, agencements, aménagements	4 649 801	12 328	-	4 662 129
Install. techniques, matériel et outillage industriels	73 358 576	7 034 589	364 700	80 028 465
Matériel de transport	1 502 601	69 309	40 876	1 531 034
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 538 397	1 100 440	9 367	13 629 470
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	229 344 785	11 044 212	419 236	239 969 761
TOTAL GÉNÉRAL	264 504 294	11 117 394	420 759	275 200 929

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.3. Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Capital €	Autres Capitaux Propres €	Quote-part du capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus Brute €	Valeur comptable des titres détenus Nette €	Prêts et avances consentis non remboursés €	Montant des cautions et avals donnés €	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice €	Résultat du dernier exercice clos €	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice €	Date de cloture
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
Filiales (plus de 50%)											
BASF Beauty Care Solutions SAS	8 964 480	77 529 774	100,00	162 904 003	162 904 003	-	-	67 046 931	14 548 386	-	31/12/2021
BASF Health and Care Products SAS	2 003 478	21 085 481	100,00	121 718 000	51 825 000	-	-	203 479 243	5 910 041	-	31/12/2021
BASF Coatings Services SAS	3 917 760	3 133 698	100,00	7 353 449	5 611 600	-	-	32 593 904	(782 310)	-	31/12/2021
BASF Agri Productions SAS	28 117 145	42 205 254	100,00	57 196 049	57 196 049	-	-	654 128 731	4 509 776	-	31/12/2021
Société Foncière et Industrielle SAS	7 140 000	2 037 137	92,86	6 632 242	6 632 242	-	-	5 045 114	64 573	-	31/12/2021
Setup Performance SAS	294 220	914 788	100,00	2 615 762	2 615 762	-	-	3 744 926	194 569	-	31/12/2021
Nunhems France SAS	564 061	3 758 767	100,00	3 900 000	3 900 000	-	-	22 430 261	602 549	-	31/12/2021
Sculpteo SAS	2 750 184	-	100,00	25 277 247	25 277 247	-	-	6 232 431	(2 837 432)	-	31/12/2021

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.4. Informations sur les stocks**

Rubriques	Montant Net 31.12.2021
	€
Marchandises	
Montant Brut	32 849 037
Dépréciation	(1 293 614)
Approvisionnement	
Matières premières	9 577 989
TOTAL I	41 133 412
Production	
Montant Brut	15 828 448
Dépréciation	(744 417)
TOTAL II	15 084 031
Production en cours	
En-cours de production de biens	1 352 850
TOTAL III	1 352 850
PRODUCTION STOCKÉE (ou déstockage de production) II+III	16 436 881

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.5. État des échéances des créances et dettes**

Créances	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Prêts	119 994	119 994	-
Autres immobilisations financières	260 313	-	260 313
Clients douteux ou litigieux	680 079	-	680 079
Autres créances clients	311 472 530	311 472 530	-
Personnel et comptes rattachés	50 350	50 350	-
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	15 203 555	15 203 555	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 023 552	10 023 552	-
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 556	3 556	-
Groupe et associés	421 704 108	421 704 108	-
Débiteurs divers	3 842 249	3 842 249	-
Charges constatées d'avance	6 418 388	694 420	5 723 968
TOTAL GÉNÉRAL	769 778 674	763 114 314	6 664 360

	Montant brut €
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	<u>134 995</u>

Dettes	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1 an - 5 ans €	Plus de 5 ans €
Emprunts et dettes financières divers	6 118 724	6 118 724	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	337 876 328	337 876 328	-	-
Personnel et comptes rattachés	17 660 941	17 660 941	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 162 683	9 162 683	-	-
Etat : impôt sur les bénéfices	879 928	879 928	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	15 414 376	15 414 376	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 729 237	5 729 237	-	-
Groupe et associés	30 995 997	30 995 997	-	-
Autres dettes	37 517 722	37 517 722	-	-
Produits constatés d'avance	304 250	304 250	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	461 660 186	461 660 186	-	-

	Montant brut €
Emprunts remboursés en cours d'exercice	<u>182 000 000</u>

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.5.****3.6. Charges à payer****CHARGES À PAYER**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
	€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 878 056
Dettes fiscales et sociales	24 494 339
Autres dettes	24 830 106
TOTAL GÉNÉRAL	90 202 501

3.7. Produits à recevoir**PRODUITS À RECEVOIR**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
	€
Créances clients et comptes rattachés	2 271 397
État	7 112
TOTAL GÉNÉRAL	2 278 509

3.8. Charges et Produits constatés d'avance**CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Rubriques	Charges	Produits
	€	€
Assurances prépayées	506 838	-
Autres paiements opérationnels	51 059	289 079
Participation au développement commercial	5 860 492	15 171
TOTAL GÉNÉRAL	6 418 389	304 250

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.9. Écarts de conversion****ECART ACTIF**

Diminution des créances : 53 740 € / Augmentation des dettes : 2 322 €
 Total : 51 418 €

ECART Passif

Diminution des dettes : 191 € / Augmentation des créances : 28 333 €
 Total : 28 142 €

3.10. Éléments relevant de plusieurs postes de bilan**POSTES DE BILAN ENTREPRISES LIEES**

Postes du bilan	€
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	371 109 670
Créances rattachées à des participations	42 135 460
	-
ACTIF CIRCULANT	
Autres créances *	421 245 120
	-
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	337 000 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 676 346
	-

*** Les autres créances correspondent en majeure partie au compte courant groupe.**

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.11. Charges et produits exceptionnels****CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Nature des charges	Montant
	€
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	208 656
Pénalités et intérêts de retard	2 025 832
Provision pour hausse de prix	2 141 815
Charges diverses sur exercice antérieur	12 228
Amortissements dérogatoires	1 136 930
Provision pour restructuration services fonctionnels et arrêt production nitrique site Roussillon	13 249 711
Valeur brute cession participation BASF performance products SAS	130 240 315
Ajustement prix de cession participation Master Builders Solutions France SAS	4 828 823
Dépréciation mali technique division coatings	15 600 000
Ajustement prix d'acquisition activités Solvay	5 469 000
Charges restructuring (Roussillon, Coatings)	8 873 909
Dotations amortissements exceptionnels	3 399 757
TOTAL	187 186 976

Nature des produits	Montant
	€
Provision hausse de prix	203 755
Produits divers sur exercice antérieur	424 078
Amortissements dérogatoires	2 330 872
Prix de cession participation BASF Performance Products SAS	75 592 542
Reprise provision restructuration	10 433 627
TOTAL	88 984 874

La reprise de provision sur titres Basf performance Products de 63m€ est présentée dans le résultat financier.

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.12. Ventilation de l'impôt par nature

RÉPARTITION DE L'IMPÔT PAR NATURE

	Résultat courant (hors exceptionnel) €	Résultat Exceptionnel €	TOTAL €
Résultat courant	77 343 636	(99 462 128)	(19 468 186)
Réintégration/déduction	988 237	14 349 094	15 337 331
Résultat fiscal avant impôt	78 331 873	(85 113 034)	(4 130 855)
Impôts	-	-	-
Résultat fiscal avant impôt	78 331 873	(85 113 034)	(6 781 161)
Base imposable	78 331 873	(85 113 034)	(6 781 161)
Réduction crédit impôt recherche	(2 540 798)	-	(2 540 798)
Réduction autres	(312 506)	-	(312 506)
Total Charges/Produits d'impôt sur l'exercice	(2 853 304)	-	(2 853 304)

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.13. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt****SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE**

données exprimées en K€

Différences temporaires taxables :

Provisions pour hausse de prix

Amortissements dérogatoires

TOTAL

Montant

K€

(4 438)

(6 425)

(10 863)**Différences temporaires déductibles :**

Participation des salariés

Provision retraite

Organic

Restructuring

Effort construction

Actifs incorporels

Charges à payer

TOTAL ALLÈGEMENTS

861

26 371

2 704

12 009

290

20 080

24 830

87 145**SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE**76 282

taux 25,8%

impôt payé d'avance (net) : **19 681 K€**

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.14. Effectif moyen****EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié 31.12.2021	Personnel Salarié 31.12.2020
Ingénieurs et Cadres	661	708
Agents de maîtrise	270	312
Employés et Techniciens	11	19
Ouvriers	93	99
Contrat de professionnalisation	14	22
Apprentis	35	34
TOTAL	1 084	1 194

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.15. Engagements financiers

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Rubriques	Montant hors bilan
	€
Avals et cautions	<u>12 499 940</u>

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.16. Provisions inscrites au bilan

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.16. Provisions inscrites au bilan (suite)

Rubriques	Montant début exercice €	Augmentations dotations €	Diminutions reprises €	Montant fin exercice €
Provisions pour hausse des prix	2 499 605	2 141 815	203 756	4 437 664
Amortissements dérogatoires	7 618 856	1 136 931	2 330 873	6 424 914
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	10 118 461	3 278 746	2 534 629	10 862 578
Provisions pour litiges	1 233 071	456 576	619 576	1 070 071
Provisions pour pertes de change	60 321	51 418	60 321	51 418
Prov. pour pensions et obligat. simil.	37 231 604	2 120 488	5 967 385	33 384 707
Autres prov. pour risques et charges*	22 090 592	27 475 256	13 927 506	35 638 342
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 615 588	30 103 738	20 574 788	70 144 538
Prov. sur immobilisations incorporelles	29 252 461	15 600 000	-	44 852 461
Prov. sur immo. titres de participation	116 746 849	17 193 000	62 305 000	71 634 849
Provisions sur stocks et en cours	1 190 450	2 038 031	1 190 450	2 038 031
Provisions sur comptes clients	261 512	320 312	11 670	570 154
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	147 451 272	35 151 343	63 507 120	119 095 495
TOTAL GÉNÉRAL	218 185 321	68 533 827	86 616 537	200 102 611

* Les autres provisions pour risques et charges comprennent essentiellement les provisions pour bonus à verser aux salariés, les provisions pour reconstruction et les provisions liées à la protection de l'environnement.

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Capitaux propres****4.1.1. Capital social**

Le capital social se compose de 17 345 025 actions d'une valeur nominale de 15.24 euros.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	17 325 025	€15,24
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		-
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		-
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	17 325 025	€15,24

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat (suite)**4.1. Capitaux propres (suite)****4.1.2. Tableau de variation des capitaux propres****TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Catégories de titres	Net (N-1) €	Affectation du résultat N-1 €	Augmentation / Diminution de capital €	Résultat de l'exercice N €	Net (N) €
Capital social	264 338 181	-	-	-	264 338 181
Primes d'émission	182 292 327	-	-	-	182 292 327
Réserve légale	9 433 598	4 732	-	-	9 438 330
Réserves générales	8 536 711	-	-	-	8 536 711
Report à nouveau	15 442 689	89 911	1 990 216	-	17 522 816
Résultat de l'exercice	94 643	(94 643)	-	(19 468 187)	(19 468 187)
Provisions réglementées	10 118 461	-	-	-	10 118 461
TOTAL CAPITAUX PROPRES	490 256 610	-	1 990 216	(19 468 187)	472 778 639

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat (suite)**4.2. Chiffre d'affaires****VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Rubriques	Chiffre d'affaires France €	Chiffre d'affaires Export €	Total Net (N) €	Total Net (N-1) €	%
Ventes de produits finis	94 467 343	152 371 730	246 839 073	182 581 605	35,19%
Prestations de services	20 106 919	46 125 553	66 232 472	60 424 737	9,61%
Ventes de marchandises	1 531 004 991	78 991 098	1 609 996 089	1 081 238 109	48,90%
TOTAL	1 645 579 253	277 488 381	1 923 067 634	1 324 244 451	45,22%

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat (suite)**4.3. Charges et produits d'exploitation et financiers****4.3.1. Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 225 000 euros, sur l'exercice.

4.3.2. Résultat financier

Les charges financières d'un montant de €21 774 829 sont composées des éléments suivants :

Charges	31 décembre 2021 €
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17 038 533
Intérêts et charges assimilées	4 736 296
TOTAL	<u>21 774 829</u>

Les produits financiers d'un montant de €64 917 019 sont composés des éléments suivants :

Produits	31 décembre 2021 €
Produits financiers de participations	1 067 953
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	41 970
Autres intérêts et produits assimilés	106
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	63 806 990
TOTAL	<u>64 917 019</u>

4.4. Transfert de charges d'exploitation et financières**TRANSFERTS DE CHARGES**

Nature des transferts	Éléments exploitation €	Éléments financiers €	Éléments exceptionnels €
Personnel	8 469 227	-	-
Assurances	480 537	-	-
Récupération de TVA	8 576	-	-
Transfert stocks division performance polyamides	(5 499 402)	-	-
Transfert provisions diverses division performance polyamides	2 714 227	-	-
Refacturations	22 857	-	-
TOTAL	<u>6 196 022</u>	-	-

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Dénomination sociale : **BASF Societas Européas**

Adresse du siège social : **Carl-Bosch-Strasse 38, 67056 Ludwigshafen, Rhein, Allemagne**

Conformément à l'article R 233-15 du Code du commerce, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion de ce groupe dans la mesure où les conditions suivantes sont réunies :

Aucun actionnaire représentant au moins 1/10ème ou plus du capital social ne s'est opposé à ladite exemption.

Les comptes individuels de la société ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement (ou mis en équivalence) dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (BASF Societas Européas).

5.3. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements retraites et avantages similaires sont comptabilisés conformément à la recommandation CNC n°2003-R.01 du 1er avril 2003 ; ces engagements comprennent les indemnités de départ à la retraite et les avantages liés à l'ancienneté (prime jubilee et médailles du travail).

Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision.

Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

5. Autres informations (suite)

5.3. Engagements de retraite (suite)

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les dotations et reprises concernant l'actualisation des provisions à la retraite et des primes d'anniversaires sont passées directement dans le compte de résultat.

Le coût financier de la période ainsi que la part des écarts actuariels relative au changement du taux d'actualisation sont constatés en résultat financier, soit

Le coût des services rendus au cours de l'exercice est constaté dans le résultat d'exploitation, soit

Ainsi, la provision à la fin de l'exercice est de 33 384 709 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- **Conditions de départ** :

Volontariat,

- **Méthode actuarielle** :

Unités de crédit projetées,

- **Taux d'actualisation** : 0.75 %,

- **Taux de croissance des salaires** : 3 %,

- **Age de départ à la retraite** :

Nés avant le 01.01.1957, 63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres

Nés après le 01.01.1957, 65 ans pour les cadres et 63 ans pour les non cadres

- **Taux d'inflation** : 2 %,

5.4. Événements postérieurs à la clôture

Pas d'événement à reporter.

BASF France SAS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 264.338.181 €
Siège social : 49, avenue Georges Pompidou
92593 LEVALLOIS-PERRET CEDEX
RCS NANTERRE 542 069 158

EXTRAIT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2022

.....

« PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par une perte de - 19 524 933 €.

Conformément à l'article 39-4 du CGI, l'associé unique approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 1 194 601 € et l'impôt correspondant d'une somme de 328 515 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique précise qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été conclu de convention nouvelle dite « réglementée ».

TROISIEME DECISION

Sur proposition du Président, l'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice qui s'élève à - 19 524 933 €, au compte report à nouveau cumulé, de la manière suivante :

• Perte de l'exercice	- 19 524 933 €
• Affectation à la réserve légale	0 €
• Bénéfice distribuable	0 €
• Report à nouveau antérieur	15 532 600 €
• Impact changement de méthode (IFRIC IC)	1 990 216 €

En conséquence, le report à nouveau cumulé s'élève à - 2 002 117 €

L'associé unique rappelle enfin le montant par action des dividendes versés au titre des trois exercices antérieurs à savoir :

Exercice	Dividende net
2018	22 000 000 €
2019	néant
2020	néant

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au Président et/ou au Directeur Général de BASF France SAS à l'effet de signer tous documents relatifs à l'approbation des comptes et d'accomplir toutes formalités auprès du Registre du Commerce.

Extrait certifié conforme par le Président
Monsieur Thierry HERNING


THIERRY HERNING (Jul 1, 2022 13:59 GMT+2)

Formalités Dépôt des comptes_BASF France_Exercice 2021

Final Audit Report

2022-07-07

Created:	2022-07-07
By:	Lydie DELAVIERE (lydie.delaviere@basf.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAA_brgLRPTTrMdiFveSqh7s6PEIJm6Yr5nm

"Formalités Dépôt des comptes_BASF France_Exercice 2021" History

-  Document created by Lydie DELAVIERE (lydie.delaviere@basf.com)
2022-07-07 - 11:56:54 AM GMT- IP address: 35.181.100.11
-  Document emailed to THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com) for signature
2022-07-07 - 11:57:27 AM GMT
-  Email viewed by THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com)
2022-07-07 - 11:58:58 AM GMT- IP address: 128.246.1.80
-  THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com) verified identity with Adobe Acrobat Sign authentication
2022-07-07 - 11:59:26 AM GMT
-  Document e-signed by THIERRY HERNING (thierry.herning@basf.com)
Signature Date: 2022-07-07 - 11:59:26 AM GMT - Time Source: server- IP address: 137.83.225.246
-  Agreement completed.
2022-07-07 - 11:59:26 AM GMT



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

BASF France S.A.S.

***Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2021
BASF France S.A.S.

49, avenue Georges Pompidou - 92593 Levallois-Perret Cedex

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets
indépendants adhérents de KPMG
International Limited, une société de
droit anglais ("private company limited
by guarantee").

Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

BASF France S.A.S.

49, avenue Georges Pompidou - 92593 Levallois-Perret Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société BASF France S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BASF France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2 de l'annexe « Changement de méthode » qui expose un changement de méthode comptable lié à l'application de la recommandation de l'ANC relative à la comptabilisation des engagements de retraite.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels qui vous sont adressés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 24 juin 2022

KPMG S.A.

Didier Oger

Associé

BASF France

***Rapport annuel de l'exercice clos le
31 décembre 2021***

SOMMAIRE

	Pages
BILAN	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat (en liste)	4
ANNEXE	
1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1. Présentation de la société	8
1.2. Faits marquants de la société	8
2. Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1. Règles générales	9
2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles	10
2.3. Immobilisations financières	13
2.4. Stocks	13
2.5. Créances et Dettes	14
2.6. Provision	14
2.7. Reconnaissance du chiffre d'affaires	16
3. Tableaux de l'annexe	17
3.1. Tableau des immobilisations	18
3.2. Détail des amortissements	19
3.3. Liste des filiales et participations	20
3.4. Informations sur les stocks	21
3.5. État des échéances des créances et dettes	22
3.6. Charges à payer	23
3.7. Produits à recevoir	23
3.8. Charges et Produits constatés d'avance	23
3.9. Écarts de conversion	24
3.10. Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	24
3.11. Charges et produits exceptionnels	25
3.12. Ventilation de l'impôt par nature	26
3.13. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	27
3.14. Effectif moyen	28
3.15. Engagements financiers	29
3.16. Provisions inscrites au bilan	30
4. Notes sur le bilan et le compte de résultat	32
4.1. Capitaux propres	32
4.2. Chiffre d'affaires	34
4.3. Charges et produits d'exploitation et financiers	35
4.4. Transfert de charges d'exploitation et financières	35
5. Autres informations	36

SOMMAIRE

	Pages
5.1. Informations sur les dirigeants	36
5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	36
5.3. Engagements de retraite	36
5.4. Événements postérieurs à la clôture	37

BILAN ACTIF

Rubriques

	Montant Brut 31 décembre 2021 €	Amortissements 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2020 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	29 702 046	29 219 158	482 888	533 214
Fonds commercial	171 421 197	50 864 472	120 556 725	123 259 834
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	8 742
Total immobilisations incorporelles:	201 123 243	80 083 630	121 039 613	123 801 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	16 929 760	-	16 929 760	16 561 012
Constructions	154 892 186	140 118 664	14 773 522	15 020 953
Installations techniques, matériel, outillage	94 863 126	80 028 465	14 834 661	16 198 156
Autres immobilisations corporelles	23 599 657	19 822 634	3 777 023	4 083 921
Avances et acomptes	27 916 370	-	27 916 370	8 326 655
Total immobilisations corporelles:	318 201 099	239 969 763	78 231 336	60 190 697
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations	387 596 755	71 634 849	315 961 906	1 008 954 163
Prêts	119 994	-	119 994	254 990
Autres immobilisations financières	260 313	-	260 313	369 605
Total immobilisations financières:	387 977 062	71 634 849	316 342 213	1 009 578 758
ACTIF IMMOBILISE	907 301 404	391 688 242	515 613 162	1 193 571 245
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	9 577 989	-	9 577 989	8 888 562
En-cours de production de biens	1 352 850	-	1 352 850	931 695
Produits intermédiaires et finis	15 828 448	744 417	15 084 031	12 781 339
Marchandises	32 849 037	1 293 614	31 555 423	28 241 991
Total stocks et en-cours:	59 608 324	2 038 031	57 570 293	50 843 587
Avances et acomptes versés sur commandes	237 922	-	237 922	86 583
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	312 152 610	570 155	311 582 455	291 503 639
Autres créances	450 825 240	-	450 825 240	27 283 147
Total créances:	762 977 850	570 155	762 407 695	318 786 786

BILAN ACTIF

Rubriques

	Montant Brut 31 décembre 2021 €	Amortissements 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2021 €	Net 31 décembre 2020 €
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	6 418 389	-	6 418 389	9 342 598
ACTIF CIRCULANT	829 242 485	2 608 186	826 634 299	379 059 554
Ecart de conversion actif	51 419	-	51 419	60 321
TOTAL GÉNÉRAL	1 736 595 308	394 296 428	1 342 298 880	1 572 691 120

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé: 264 338 181)	264 338 181	264 338 181
Primes d'émission, de fusion, d'apport	182 292 327	182 292 327
Réserve légale	9 438 330	9 433 598
Autres réserves	8 536 711	8 536 711
Report à nouveau	17 522 816	15 442 689
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (perte) ou bénéfice	(19 524 933)	94 643
Total situation nette:	462 603 432	480 138 149
Provisions réglementées	10 862 578	10 118 461
CAPITAUX PROPRES	473 466 010	490 256 610
Emprunt obligataire	337 000 000	337 000 000
AUTRES FONDS PROPRES	337 000 000	337 000 000
Provisions pour risques	6 273 376	5 960 456
Provisions pour charges	63 871 164	54 655 132
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	70 144 540	60 615 588
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes financières divers	6 118 724	183 035 248
Total dettes financières :	6 118 724	183 035 248
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	179 568	103 076
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	337 876 328	313 960 338
Dettes fiscales et sociales	48 847 166	45 683 006
Total dettes d'exploitation:	386 723 494	359 643 344
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	68 334 151	142 014 889
Total dettes diverses:	68 334 151	142 014 889
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	304 250	18 741
DETTES	461 660 187	684 815 298
Ecart de conversion passif	28 143	3 624
TOTAL GÉNÉRAL	1 342 298 880	1 572 691 120

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques	France 31 décembre 2021	Exportation 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
	€	€	€	€
Ventes de marchandises	1 531 004 991	78 991 098	1 609 996 089	1 081 238 109
Production vendue de biens	94 467 343	152 371 730	246 839 073	182 581 605
Production vendue de services	20 106 919	46 125 554	66 232 473	60 424 738
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 645 579 253	277 488 382	1 923 067 635	1 324 244 452
			Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
			€	€
Production stockée			2 400 202	(5 185 799)
Production immobilisée			755 982	628 824
Subventions d'exploitation			(13 589)	82 427
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 465 466	20 940 563
Autres produits			2 515 897	2 626 175
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 948 191 593	1 343 336 642
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 450 118 143	911 172 533
Variation de stock (marchandises)			(3 890 230)	708 532
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			117 850 780	83 241 230
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 283 854)	176 897
Autres achats et charges externes			181 594 136	150 179 939
Total charges externes:			1 744 388 975	1 145 479 131
Impôts, taxes et versements assimilés			11 122 831	15 938 276
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			68 786 167	70 822 589
Charges sociales			49 200 379	52 378 725
Total charges de personnel:			117 986 546	123 201 314
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 696 639	8 020 682
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 358 343	1 249 484
Dotations aux provisions			17 008 495	6 569 944
Total dotations d'exploitation:			30 063 477	15 840 110
Autres charges			9 567 062	10 960 785
CHARGES D'EXPLOITATION			1 913 128 891	1 311 419 616
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			35 062 702	31 917 026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

	Net 31 décembre 2021	Net 31 décembre 2020
	€	€
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	1 067 953	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	41 970	32 861
Autres intérêts et produits assimilés	106	9 606
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	63 806 990	52 906
PRODUITS FINANCIERS	64 917 019	95 373
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17 038 533	2 737 902
Intérêts et charges assimilées	4 736 296	21 685 515
CHARGES FINANCIÈRES	21 774 829	24 423 417
RÉSULTAT FINANCIER	43 142 190	(24 328 044)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	78 204 892	7 588 982
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	424 078	5 728 154
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 592 542	95 426 912
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 968 255	5 547 502
PRODUITS EXCEPTIONNELS	88 984 875	106 702 568
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 380 968	5 630 422
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	135 277 794	66 939 476
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	35 528 214	32 735 874
CHARGES EXCEPTIONNELLES	187 186 976	105 305 772
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(98 202 101)	1 396 796
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 121 281	1 990 559
Impôts sur les bénéfices	(2 593 557)	6 900 576
TOTAL DES PRODUITS	2 102 093 487	1 450 134 583
TOTAL DES CHARGES	2 121 618 420	1 450 039 940
(PERTE) OU BÉNÉFICE	(19 524 933)	94 643

Sommaire Annexe aux états financiers

1.	Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	8
1.1.	Présentation de la société	8
1.2.	Faits marquants de la société	8
2.	Principes, règles et méthodes comptables	9
2.1.	Règles générales	9
2.2.	Immobilisations corporelles et incorporelles	10
2.3.	Immobilisations financières	13
2.4.	Stocks	13
2.5.	Créances et Dettes	14
2.6.	Provision	14
2.7.	Reconnaissance du chiffre d'affaires	16
3.	Tableaux de l'annexe	17
3.1.	Tableau des immobilisations	18
3.2.	Détail des amortissements	19
3.3.	Liste des filiales et participations	20
3.4.	Informations sur les stocks	21
3.5.	État des échéances des créances et dettes	22
3.6.	Charges à payer	23
3.7.	Produits à recevoir	23
3.8.	Charges et Produits constatés d'avance	23
3.9.	Écarts de conversion	24
3.10.	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	24
3.11.	Charges et produits exceptionnels	25
3.12.	Ventilation de l'impôt par nature	26
3.13.	Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	27
3.14.	Effectif moyen	28
3.15.	Engagements financiers	29
3.16.	Provisions inscrites au bilan	30
4.	Notes sur le bilan et le compte de résultat	32
4.1.	Capitaux propres	32
4.1.1.	Capital social	32
4.1.2.	Tableau de variation des capitaux propres	33
4.2.	Chiffre d'affaires	34
4.3.	Charges et produits d'exploitation et financiers	35
4.3.1.	Rémunération des commissaires aux comptes	35
4.3.2.	Résultat financier	35
4.4.	Transfert de charges d'exploitation et financières	35
5.	Autres informations	36

Sommaire Annexe aux états financiers

5.1.	Informations sur les dirigeants	36
5.1.1.	Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction	36
5.2.	Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	36
5.3.	Engagements de retraite	36
5.4.	Événements postérieurs à la clôture	37

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

1.2. Faits marquants de la société

Changement de méthode

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifié le 5-11-2021, BASF France SAS a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond. C'est un changement de réglementation comptable.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 1 990 216 €. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres. Effet du changement sur les capitaux propres d'ouverture

Au titre du changement de méthode comptable, BASF France SAS a ajusté sa provision au titre de ce changement de réglementation, en contrepartie du report à nouveau au 1er janvier 2021, selon le détail ci-après :

Report à nouveau Crédit 1 990 216
Provision pour pensions et obligations similaires Débit 1 990 216

Contrôle fiscal

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 et 2020.

Opérations de restructuration

Le Groupe BASF a entrepris en 2020 un projet de réorganisation des services fonctionnels. Le coût global de cette réorganisation a été estimé et provisionné dans les comptes sociaux au 31.12.2021.

Par ailleurs, l'atelier Nitrique de Roussillon (division performance polyamides) s'est arrêté au premier semestre 2021 et est en cours de démolition. Les frais associés ont été constatés en charge et les coûts restants à venir ont fait l'objet d'une provision sur l'exercice.

Acquisitions et cessions

BASF France SAS a vendu en date du 30 juin 2021 la totalité des actions de la société BASF Performance Products France SAS à la société Sun Chemicals Group Cooperatief U.A.

En date du 1er février 2021, la société Performance Polyamides SAS a été fusionnée au sein de BASF France SAS avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 sur le plan comptable et fiscal. Performance Polyamides est devenue une Division de BASF France SAS suite à sa fusion/absorption en date du 1er février 2021.

Chapitre 2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Règles générales

Principes généraux

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.1. Règles générales (suite)

Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.

Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2021, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux,
- à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat et aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

La méthode de ventilation par composant a été appliquée aux immobilisations, à l'exception de celles de faibles valeurs et/ou présentant une faible complexité.

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- Les frais de recherche et de développement,
- Les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- Le fonds commercial,
- Autres actifs incorporels.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable.
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique.
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre.
- Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité).
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.
- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Amortissement

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Immeuble - Gros Oeuvre 20 à 25 ans
- Constructions, agencements et aménagements divers 10 ans
- Matériel de transport 4 ans
- Installation Technique et Matériel 8 ans
- Matériel de bureau et informatique 5 ans

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2. Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

Par simplification, la durée d'amortissement retenue est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Amortissement dérogatoire

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Est également considéré comme amortissement dérogatoire l'écart d'amortissement entre le calcul sur le mode de dépréciation linéaire et le mode dégressif.

Test de dépréciations

Conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-10, depuis le 1er janvier 2005, la société doit réaliser un test de dépréciation :

- chaque année pour les actifs incorporels
- en cas d'indice de perte de valeur pour les actifs corporels

Dans le cas où la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) des immobilisations devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée, ramenant la valeur nette comptable à la valeur actuelle.

Lorsqu'une dépréciation est enregistrée, la base amortissable de l'élément déprécié est modifiée ainsi que son plan d'amortissement. Le plan d'amortissement est susceptible d'être à nouveau modifié si l'actif recouvre ultérieurement de sa valeur.

Le mali-technique est comptabilisé en autres immobilisations corporelles, incorporelles et financières selon les actifs auxquels il est affecté. Il suit les mêmes règles d'amortissement et de dépréciation que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.3. Immobilisations financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue et de la capacité bénéficiaire de la filiale.

2.4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est constatée lorsque cette valeur brute est supérieure au second terme.

En outre, les stocks dormants sont comptabilisés avec une dépréciation à 100% lorsque les stocks sont identifiés comme étant à détruire.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.5. Créances et Dettes

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances clients lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées, clients faisant l'objet d'une procédure judiciaire ou mis en demeure.

Dans ce contexte une provision est constituée à hauteur de 100% de la créance initiale HT.

Opérations en devises

Au cours de l'exercice, les dettes et créances en devise sont comptabilisées au cours du jour de l'opération.

Les dettes et créances libellées en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date.

La différence de conversion est inscrite au bilan en poste « écart de conversion ». Une provision pour risque est comptabilisée si la conversion fait apparaître une perte latente non compensée.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

2.6. Provision

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.6. Provision (suite)

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions réglementées relatives aux amortissements dérogatoires figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions réglementées est comptabilisée en résultat exceptionnel.

Le montant de la dotation s'élève à 2 330 873 € et le montant de la reprise est de 1 136 930 € pour un solde de 6 424 914 € sur l'exercice 2021.

Les provisions pour hausse de prix sont calculées par articles et conformément à la règle fiscale. Le calcul de la Dotation a été effectué sur l'ensemble des produits stockés. Ci-dessous les montants comptabilisés sur les cinq dernières années et à reprendre année après année :

2017 : 543 384 €
2018 : 659 329 €
2019 : 539 378 €
2020 : 329 832 €
2021 : 1 938 059 €

Provision Environnementale

Une pollution de sous-sol et de la nappe phréatique a été identifiée sur le site de Clermont de l'Oise en 2006.

Conformément à la législation, le site étant classé Seveso et ayant obtenu la certification ISO 14001, une annonce publique de la pollution a été faite ainsi qu'un engagement de tout mettre en œuvre pour y remédier.

Le suivi du traitement de la pollution est effectué par un prestataire externe et des compétences internes au groupe.

Les traitements sont adaptés en fonction de l'analyse des résultats, des actions entreprises et des événements climatiques.

Une adaptation des différentes méthodes de traitement des sols est effectuée en fonction des résultats et peut conduire à une variation des coûts estimés restants à engager.

Montant 01/01/2021 : 4 667 K€ ; Dotations : 68 K€ ; Reprises : 84 K€ ; solde 31.12.2021 : 4 652 K€

Remise de fin de Campagne et accord Commercial

La division Agro accorde à la plupart de ses clients, dans le respect de la loi Egalim, des remises sur le chiffre d'affaires lié à des produits spécifiques et autorisés par la loi, baptisées "remises de fin de campagne", dont le montant final est déterminé à la fin de la campagne.

Par ailleurs, les accords de coopération personnalisés désignent diverses actions d'ordre commercial assurées par les distributeurs ou coopératives pour le compte de BASF France dans le cadre de la promotion des produits phytosanitaires BASF.

2. Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.7. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.1. Tableau des immobilisations

Rubriques	Début d'exercice €	Provision €	Acquisitions €	Virement €	Diminutions €	Fin d'exercice €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	188 213 760	-	12 918 225	-	8 742	201 123 243
Terrains	16 561 012	-	368 748	-	-	16 929 760
Constructions sur sol propre	124 796 461	-	1 503 108	(233 320)	62 850	126 470 039
Const. Install. générales, agencements, aménagements	27 519 902	-	93 515	(808 730)	-	28 422 147
Install. techniques, matériel et outillage industriels	89 556 732	-	5 007 548	(672 462)	373 615	94 863 127
Installations générales, agencements, aménagements	4 690 844	-	-	-	-	4 690 844
Matériel de transport	1 663 264	-	97 213	(74 580)	40 876	1 794 181
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 420 612	-	628 414	(75 456)	9 850	17 114 632
Immobilisations corporelles en cours	8 326 655	-	21 594 964	1 864 548	140 700	27 916 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	289 535 482	-	29 293 510	-	627 891	318 201 101
Participations	1 125 701 012	-	-	-	738 104 256	387 596 756
Prêts et autres immobilisations financières	624 594	-	164 848	-	409 135	380 307
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 126 325 606	-	164 848	-	738 513 391	387 977 063
TOTAL GÉNÉRAL	1 604 074 848	-	42 376 583	-	739 150 024	907 301 407

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.1. Tableau des immobilisations (suite)****3.2. Détail des amortissements****AMORTISSEMENTS**

Rubriques	Début d'exercice €	Dotations & Transferts (+) €	Reprises & Transferts (-) €	Fin d'exercice €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 159 509	73 182	1 523	35 231 168
Constructions sur sol propre	137 295 410	2 827 546	4 293	140 118 663
Const. Install. générales, agencements, aménagements	4 649 801	12 328	-	4 662 129
Install. techniques, matériel et outillage industriels	73 358 576	7 034 589	364 700	80 028 465
Matériel de transport	1 502 601	69 309	40 876	1 531 034
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 538 397	1 100 440	9 367	13 629 470
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	229 344 785	11 044 212	419 236	239 969 761
TOTAL GÉNÉRAL	264 504 294	11 117 394	420 759	275 200 929

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.3. Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Capital €	Autres Capitaux Propres €	Quote-part du capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus Brute €	Valeur comptable des titres détenus Nette €	Prêts et avances consentis non remboursés €	Montant des cautions et avals donnés €	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice €	Résultat du dernier exercice clos €	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice €	Date de cloture
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
Filiales (plus de 50%)											
BASF Beauty Care Solutions SAS	8 964 480	77 529 774	100,00	162 904 003	162 904 003	-	-	67 046 931	14 548 386	-	31/12/2021
BASF Health and Care Products SAS	2 003 478	21 085 481	100,00	121 718 000	51 825 000	-	-	203 479 243	5 910 041	-	31/12/2021
BASF Coatings Services SAS	3 917 760	3 133 698	100,00	7 353 449	5 611 600	-	-	32 593 904	(782 310)	-	31/12/2021
BASF Agri Productions SAS	28 117 145	42 205 254	100,00	57 196 049	57 196 049	-	-	654 128 731	4 509 776	-	31/12/2021
Société Foncière et Industrielle SAS	7 140 000	2 037 137	92,86	6 632 242	6 632 242	-	-	5 045 114	64 573	-	31/12/2021
Setup Performance SAS	294 220	914 788	100,00	2 615 762	2 615 762	-	-	3 744 926	194 569	-	31/12/2021
Nunhems France SAS	564 061	3 758 767	100,00	3 900 000	3 900 000	-	-	22 430 261	602 549	-	31/12/2021
Sculpteo SAS	2 750 184	-	100,00	25 277 247	25 277 247	-	-	6 232 431	(2 837 432)	-	31/12/2021

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.4. Informations sur les stocks**

Rubriques	Montant Net 31.12.2021
	€
Marchandises	
Montant Brut	32 849 037
Dépréciation	(1 293 614)
Approvisionnement	
Matières premières	9 577 989
TOTAL I	41 133 412
Production	
Montant Brut	15 828 448
Dépréciation	(744 417)
TOTAL II	15 084 031
Production en cours	
En-cours de production de biens	1 352 850
TOTAL III	1 352 850
PRODUCTION STOCKÉE (ou déstockage de production) II+III	16 436 881

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.5. État des échéances des créances et dettes**

Créances	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Prêts	119 994	119 994	-
Autres immobilisations financières	260 313	-	260 313
Clients douteux ou litigieux	680 079	-	680 079
Autres créances clients	311 472 530	311 472 530	-
Personnel et comptes rattachés	50 350	50 350	-
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	15 203 555	15 203 555	-
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	10 023 552	10 023 552	-
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 556	3 556	-
Groupe et associés	421 704 108	421 704 108	-
Débiteurs divers	3 842 249	3 842 249	-
Charges constatées d'avance	6 418 388	694 420	5 723 968
TOTAL GÉNÉRAL	769 778 674	763 114 314	6 664 360

	Montant brut €
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	<u>134 995</u>

Dettes	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1 an - 5 ans €	Plus de 5 ans €
Emprunts et dettes financières divers	6 118 724	6 118 724	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	337 876 328	337 876 328	-	-
Personnel et comptes rattachés	17 660 941	17 660 941	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 162 683	9 162 683	-	-
Etat : impôt sur les bénéfices	879 928	879 928	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	15 414 376	15 414 376	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 729 237	5 729 237	-	-
Groupe et associés	30 995 997	30 995 997	-	-
Autres dettes	37 517 722	37 517 722	-	-
Produits constatés d'avance	304 250	304 250	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	461 660 186	461 660 186	-	-

	Montant brut €
Emprunts remboursés en cours d'exercice	<u>182 000 000</u>

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.5.****3.6. Charges à payer****CHARGES À PAYER**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
	€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 878 056
Dettes fiscales et sociales	24 494 339
Autres dettes	24 830 106
TOTAL GÉNÉRAL	90 202 501

3.7. Produits à recevoir**PRODUITS À RECEVOIR**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
	€
Créances clients et comptes rattachés	2 271 397
État	7 112
TOTAL GÉNÉRAL	2 278 509

3.8. Charges et Produits constatés d'avance**CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Rubriques	Charges	Produits
	€	€
Assurances prépayées	506 838	-
Autres paiements opérationnels	51 059	289 079
Participation au développement commercial	5 860 492	15 171
TOTAL GÉNÉRAL	6 418 389	304 250

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.9. Écarts de conversion****ECART ACTIF**

Diminution des créances : 53 740 € / Augmentation des dettes : 2 322 €
 Total : 51 418 €

ECART Passif

Diminution des dettes : 191 € / Augmentation des créances : 28 333 €
 Total : 28 142 €

3.10. Éléments relevant de plusieurs postes de bilan**POSTES DE BILAN ENTREPRISES LIEES**

Postes du bilan	€
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	371 109 670
Créances rattachées à des participations	42 135 460
	-
ACTIF CIRCULANT	
Autres créances *	421 245 120
	-
DETTES	
Emprunts obligataires convertibles	337 000 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 676 346
	-

*** Les autres créances correspondent en majeure partie au compte courant groupe.**

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.11. Charges et produits exceptionnels****CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Nature des charges	Montant
	€
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	208 656
Pénalités et intérêts de retard	2 025 832
Provision pour hausse de prix	2 141 815
Charges diverses sur exercice antérieur	12 228
Amortissements dérogatoires	1 136 930
Provision pour restructuration services fonctionnels et arrêt production nitrique site Roussillon	13 249 711
Valeur brute cession participation BASF performance products SAS	130 240 315
Ajustement prix de cession participation Master Builders Solutions France SAS	4 828 823
Dépréciation mali technique division coatings	15 600 000
Ajustement prix d'acquisition activités Solvay	5 469 000
Charges restructuring (Roussillon, Coatings)	8 873 909
Dotations amortissements exceptionnels	3 399 757
TOTAL	187 186 976

Nature des produits	Montant
	€
Provision hausse de prix	203 755
Produits divers sur exercice antérieur	424 078
Amortissements dérogatoires	2 330 872
Prix de cession participation BASF Performance Products SAS	75 592 542
Reprise provision restructuration	10 433 627
TOTAL	88 984 874

La reprise de provision sur titres Basf performance Products de 63m€ est présentée dans le résultat financier.

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.12. Ventilation de l'impôt par nature

RÉPARTITION DE L'IMPÔT PAR NATURE

	Résultat courant (hors exceptionnel) €	Résultat Exceptionnel €	TOTAL €
Résultat courant	77 343 636	(99 462 128)	(19 468 186)
Réintégration/déduction	988 237	14 349 094	15 337 331
Résultat fiscal avant impôt	78 331 873	(85 113 034)	(4 130 855)
Impôts	-	-	-
Résultat fiscal avant impôt	78 331 873	(85 113 034)	(6 781 161)
Base imposable	78 331 873	(85 113 034)	(6 781 161)
Réduction crédit impôt recherche	(2 540 798)	-	(2 540 798)
Réduction autres	(312 506)	-	(312 506)
Total Charges/Produits d'impôt sur l'exercice	(2 853 304)	-	(2 853 304)

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.13. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt****SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE**

données exprimées en K€

Différences temporaires taxables :

Provisions pour hausse de prix

Amortissements dérogatoires

TOTAL

Montant

K€

(4 438)

(6 425)

(10 863)**Différences temporaires déductibles :**

Participation des salariés

Provision retraite

Organic

Restructuring

Effort construction

Actifs incorporels

Charges à payer

TOTAL ALLÈGEMENTS

861

26 371

2 704

12 009

290

20 080

24 830

87 145**SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE NETTE**76 282

taux 25,8%

impôt payé d'avance (net) : **19 681 K€**

3. Tableaux de l'annexe (suite)**3.14. Effectif moyen****EFFECTIF MOYEN**

	Personnel salarié 31.12.2021	Personnel Salarié 31.12.2020
Ingénieurs et Cadres	661	708
Agents de maîtrise	270	312
Employés et Techniciens	11	19
Ouvriers	93	99
Contrat de professionnalisation	14	22
Apprentis	35	34
TOTAL	1 084	1 194

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.15. Engagements financiers

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Rubriques	Montant hors bilan
	€
Avals et cautions	<u>12 499 940</u>

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.16. Provisions inscrites au bilan

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3. Tableaux de l'annexe (suite)

3.16. Provisions inscrites au bilan (suite)

Rubriques	Montant début exercice €	Augmentations dotations €	Diminutions reprises €	Montant fin exercice €
Provisions pour hausse des prix	2 499 605	2 141 815	203 756	4 437 664
Amortissements dérogatoires	7 618 856	1 136 931	2 330 873	6 424 914
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	10 118 461	3 278 746	2 534 629	10 862 578
Provisions pour litiges	1 233 071	456 576	619 576	1 070 071
Provisions pour pertes de change	60 321	51 418	60 321	51 418
Prov. pour pensions et obligat. simil.	37 231 604	2 120 488	5 967 385	33 384 707
Autres prov. pour risques et charges*	22 090 592	27 475 256	13 927 506	35 638 342
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 615 588	30 103 738	20 574 788	70 144 538
Prov. sur immobilisations incorporelles	29 252 461	15 600 000	-	44 852 461
Prov. sur immo. titres de participation	116 746 849	17 193 000	62 305 000	71 634 849
Provisions sur stocks et en cours	1 190 450	2 038 031	1 190 450	2 038 031
Provisions sur comptes clients	261 512	320 312	11 670	570 154
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	147 451 272	35 151 343	63 507 120	119 095 495
TOTAL GÉNÉRAL	218 185 321	68 533 827	86 616 537	200 102 611

* Les autres provisions pour risques et charges comprennent essentiellement les provisions pour bonus à verser aux salariés, les provisions pour reconstruction et les provisions liées à la protection de l'environnement.

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Capitaux propres****4.1.1. Capital social**

Le capital social se compose de 17 345 025 actions d'une valeur nominale de 15.24 euros.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	17 325 025	€15,24
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		-
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		-
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	17 325 025	€15,24

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat (suite)**4.1. Capitaux propres (suite)****4.1.2. Tableau de variation des capitaux propres****TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Catégories de titres	Net (N-1) €	Affectation du résultat N-1 €	Augmentation / Diminution de capital €	Résultat de l'exercice N €	Net (N) €
Capital social	264 338 181	-	-	-	264 338 181
Primes d'émission	182 292 327	-	-	-	182 292 327
Réserve légale	9 433 598	4 732	-	-	9 438 330
Réserves générales	8 536 711	-	-	-	8 536 711
Report à nouveau	15 442 689	89 911	1 990 216	-	17 522 816
Résultat de l'exercice	94 643	(94 643)	-	(19 468 187)	(19 468 187)
Provisions réglementées	10 118 461	-	-	-	10 118 461
TOTAL CAPITAUX PROPRES	490 256 610	-	1 990 216	(19 468 187)	472 778 639

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat (suite)**4.2. Chiffre d'affaires****VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Rubriques	Chiffre d'affaires France €	Chiffre d'affaires Export €	Total Net (N) €	Total Net (N-1) €	%
Ventes de produits finis	94 467 343	152 371 730	246 839 073	182 581 605	35,19%
Prestations de services	20 106 919	46 125 553	66 232 472	60 424 737	9,61%
Ventes de marchandises	1 531 004 991	78 991 098	1 609 996 089	1 081 238 109	48,90%
TOTAL	1 645 579 253	277 488 381	1 923 067 634	1 324 244 451	45,22%

4. Notes sur le bilan et le compte de résultat (suite)**4.3. Charges et produits d'exploitation et financiers****4.3.1. Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 225 000 euros, sur l'exercice.

4.3.2. Résultat financier

Les charges financières d'un montant de €21 774 829 sont composées des éléments suivants :

Charges	31 décembre 2021 €
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	17 038 533
Intérêts et charges assimilées	4 736 296
TOTAL	<u>21 774 829</u>

Les produits financiers d'un montant de €64 917 019 sont composés des éléments suivants :

Produits	31 décembre 2021 €
Produits financiers de participations	1 067 953
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	41 970
Autres intérêts et produits assimilés	106
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	63 806 990
TOTAL	<u>64 917 019</u>

4.4. Transfert de charges d'exploitation et financières**TRANSFERTS DE CHARGES**

Nature des transferts	Éléments exploitation €	Éléments financiers €	Éléments exceptionnels €
Personnel	8 469 227	-	-
Assurances	480 537	-	-
Récupération de TVA	8 576	-	-
Transfert stocks division performance polyamides	(5 499 402)	-	-
Transfert provisions diverses division performance polyamides	2 714 227	-	-
Refacturations	22 857	-	-
TOTAL	<u>6 196 022</u>	-	-

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Aucune information n'est communiquée dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle.

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont intégrés globalement dans ceux de :

Dénomination sociale : **BASF Societas Européas**

Adresse du siège social : **Carl-Bosch-Strasse 38, 67056 Ludwigshafen, Rhein, Allemagne**

Conformément à l'article R 233-15 du Code du commerce, la société est exemptée en tant que mère de sous-groupe d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion de ce groupe dans la mesure où les conditions suivantes sont réunies :

Aucun actionnaire représentant au moins 1/10ème ou plus du capital social ne s'est opposé à ladite exemption.

Les comptes individuels de la société ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement (ou mis en équivalence) dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (BASF Societas Européas).

5.3. Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Les engagements retraites et avantages similaires sont comptabilisés conformément à la recommandation CNC n°2003-R.01 du 1er avril 2003 ; ces engagements comprennent les indemnités de départ à la retraite et les avantages liés à l'ancienneté (prime jubilee et médailles du travail).

Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision.

Cette provision n'est pas déductible fiscalement, les dotations et reprises comptabilisées en compte de résultat sont neutralisées dans le résultat fiscal de la société.

5. Autres informations (suite)

5.3. Engagements de retraite (suite)

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée annuellement en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les dotations et reprises concernant l'actualisation des provisions à la retraite et des primes d'anniversaires sont passées directement dans le compte de résultat.

Le coût financier de la période ainsi que la part des écarts actuariels relative au changement du taux d'actualisation sont constatés en résultat financier, soit

Le coût des services rendus au cours de l'exercice est constaté dans le résultat d'exploitation, soit

Ainsi, la provision à la fin de l'exercice est de 33 384 709 €.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- **Conditions de départ** :

Volontariat,

- **Méthode actuarielle** :

Unités de crédit projetées,

- **Taux d'actualisation** : 0.75 %,

- **Taux de croissance des salaires** : 3 %,

- **Age de départ à la retraite** :

Nés avant le 01.01.1957, 63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres

Nés après le 01.01.1957, 65 ans pour les cadres et 63 ans pour les non cadres

- **Taux d'inflation** : 2 %,

5.4. Événements postérieurs à la clôture

Pas d'événement à reporter.